Image not found or type unknown

Refus de prise en charge de mon ordinateur par la SAV

Par **claudiemasika**, le **14/11/2015** à **09:18**

Bonjour
Je viens vous parler car j'ai un problême concernant mon ordinateur que j'ai acheté au début du mos de septembre avec une garantie extencible de 2 ans. Le mois suivant j'ai ouvert mon ordinateur du côté gauche de l'écran et je vois que l'écran se déboite et se fissure petit a petit je me suis dit que j'irais a au service après vente dimanche car je n'ai pas,le temps la semaine. Je part au service après vente je leur explique ma situation et leur donne mon ordinareur il me dise qu'il y aura probablement un devis car on voit bientôt la fissure de l'écran. Le mois suivant on m'envoie le devis qui est de plus de 300 euro. Je ne sais pas quoi faire j'ai acheté mon ordinateur il n'y a même pas 3 mois avec un garanti qui ma servis a rien. Je ne dis pas si je peux demander un remboursement aolors que mon ordinateur a subi aucun chocs.
Dans l'espoir d'une réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés